

Fiche action	34.2	Développer les activités de pleine nature (voie verte, V.T.T., activités pédestres)
Dispositif		CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE RHÔNE ALPES
Contrat	DV1A	Bassin de Bourg-en-Bresse
Axe	3	Développer une économie durable et créative
Objectif	34	Conforter le positionnement touristique du territoire

Contexte :

Le territoire souhaite développer un tourisme de proximité accessible à tous pour valoriser la diversité des patrimoines locaux, renforcer le lien rural/urbain, et cela en accompagnant les acteurs vers des aménagements et des pratiques durables plus particulièrement autour des déplacements doux.

En lien avec la politique des déplacements initiée par Bourg-en-Bresse Agglomération et le travail partenarial avec le SCOT Bourg-Bresse-Revermont, cette action nécessite la définition d'un schéma des aménagements pour les modes doux et l'analyse de la faisabilité du développement de voies vertes.

Description :

La Région Rhône-Alpes interviendra avec les collectivités du territoire tout d'abord sur :

- le schéma d'aménagement des déplacements doux et sur les actions qui découleront des préconisations,

La Région Rhône-Alpes interviendra également sur les projets d'activités de pleine nature à dimension intercommunale à minima ayant fait l'objet d'une étude de faisabilité :

- le maillage des chemins de randonnées (pédestre) afin d'assurer un équilibre et une continuité territoriale nécessaire à la complémentarité des activités ;

- la mise en place d'équipements (points de location et d'entretien), d'outils (signalétique, bornes interactives) favorisant une consommation éco citoyenne et solidaire de l'activité;

- l'installation d'outils d'évaluation de la fréquentation des espaces.

Périmètre concerné par cette action et degré de transversalité :

Ensemble du bassin de Bourg-en-Bresse

Bénéficiaire : Syndicat Mixte porteur du C.D.D.R.A., les E.P.C.I. du territoire

Responsable local du projet : Véronique GUILLOT - chargée de mission tourisme

Syndicat mixte CAP3b

68, Avenue de Parme 01000 Bourg-en-Bresse

TEL : 04 74 47 25 40 / vguillot@cap3b.fr

Partenaires associés : Les E.P.C.I. du territoire élargi, les professionnels du tourisme

Plan de financement prévisionnel (€):

Dépenses en euros	Nature	Montant total	dt éligible RR	
Actions territoriales en cohérence avec la démarche transversale	INV	1.057.000	1.057.000	
Actions issues des préconisations du schéma	INV	150.000	150.000	
Schéma transversal	FCT	100.000	100.000	
Total des dépenses	INV	1.207.000	1.207.000	
Total des dépenses	FCT	100.000	100.000	
Recettes en euros		Mt subventionnabl	Subv / Montan	Taux
Subvention RRA		1.307.000	392.000	30%
Total des subventions			392.000	
Auto-financement			915.000	70%
Total des recettes			1.307.000	

Pourcentage d'opérations prévues en investissement : 92%

Echéancier prévisionnel de mise en oeuvre :
2010 - 2015

Suivi et évaluation :

Nombre de nouvelles offres permettant la création de produits favorisant les courts séjours

Observations :

Dans le cadre de cette fiche, les actions doivent impérativement répondre à un rayonnement intercommunal à minima et seuls les projets favorisant le maillage du territoire seront retenus.